



PARQUET 2024

Fiches techniques

LES CHOIX DE PARQUET CHÊNE



PREMIUM

Mélange d'un surchoix et d'un PR acceptant des petits nœuds et pattes de chat de diamètre maximal 10 mm. L'aubier est exclu en parement. Parquet non traité contre les termites et autres insectes.



BERTRANGES

Noeuds sains de diamètre maximal 25 mm.
Noeuds rebouchés d'un diamètre maximal de 12mm. L'aubier est exclu en parement. Parquet non traité contre les termites et autres insectes.



BOURGOGNE

Tous noeuds sains et rebouchés tolérés, aspect chamarré, présence de discoloration, quelques piqûres noires, légère pointe d'aubier ainsi que des petites fentes de coeur tolérées. Parquet non traité contre les termites et autres insectes.

LES 10 POINTS INCONTOURNABLES

1. A réception du parquet, les lames doivent rester colisées, stockées à plat sans contact avec le sol dans un local hors d'eau, hors d'air, propre, sec et ventilé.
2. La température ambiante du local de stockage ou de la pièce de pose doit être entre 15 et 25°C avec une hygrométrie comprise entre 40 et 60%.
3. Les travaux de finition : plomberie, maçonnerie, peinture doivent être terminés.
4. Avant la pose, le parquet doit être acclimaté dans le local à parqueter pendant 7 à 10 jours.
5. Vérifier la conformité du support.
 - a. Il doit être plan : les flèches doivent être à 5 mm maxi sous une règle de 2 m et 1 mm sous 1 réglet de 20 cm.
 - b. Il doit être sec :
 - Siccité < 3% pour les chapes ciment et béton et < 0,5% pour les chapes anhydrites
 - Solives et lambourdes doivent avoir une hygrométrie proche du parquet entre 7 et 11%
 - c. Le support doit être Rigide, Propre et Adhérent.
6. Respecter un joint de dilatation en périphérie de chaque obstacle (mur, poteau, menuiserie, etc).
7. Après la pose, attendre entre 48 et 72h minimum pour le ponçage et la finition que le bois se stabilise.
8. Respecter les précautions d'emplois et d'usages indiqués sur les bidons de finitions et de nettoyants des fabricants.
9. L'entretien des parquets avec de la vapeur, une eau trop chaude et des détergents agressifs (ammoniaque, silicone, abrasif, ...) est à proscrire.
10. Quoiqu'il arrive, respecter les précautions de stockage et de mise en oeuvre présents dans les DTU respectifs

DIFFÉRENTS TYPES DE POSE : DTU

POSE À CLOUER

Se référer au DTU 51.1

La pose s'effectue sur solives ou lambourdes fixées sur tout support par scellement, clouage, vissage ou collage. L'espace d'axe en axe doit être au maximum de 45 cm pour une utilisation normale des locaux et plus serré pour un trafic important.

Les lames de parquet sont clouées avec des pointes tête homme de 40 mm. Un joint de dilatation de 1,5 mm par mètre linéaire est nécessaire, avec un minimum de 10 mm



Fixation des lambourdes



Mise en place des lames



Clouage / Vissage des lames

POSE À COLLER

Se référer au DTU 51.2

La pose s'effectue sur tout support plan, sain et sec.

Il est préconisé d'encoller en plein à la spatule B11 prévue à cet effet. Dans ce cas, une consommation de 1,2 kg/m² est requise. Encoller le support, l'équivalent de 3 lames maximum.

En cas d'un encollage au cordon, il est préconisé un cordon de 10 mm de diamètre tous les 10 cm et perpendiculaire aux lames.

Dans le cadre d'une pose sur sous-couche, coller au préalable la sous-couche avec la spatule B3. Le parquet ne pourra être collé que 48 h après la pose de celle-ci.

Dans le cadre d'une pose sur chauffage au sol basse température, allumer le chauffage pendant 3 semaines, le couper 2 jours avant la pose. Après la pose, attendre une semaine et rallumer le chauffage très progressivement.

Seuls les parquets dont la largeur ne dépasse pas 150 mm sont compatibles avec un sol chauffant.

Un joint de dilatation de 1,5 mm par mètre linéaire est nécessaire, avec un minimum de 10 mm.



Collage en plein



Collage au cordon

POSE FLOTTANTE

Se référer au DTU 51.11

Seuls les parquets contrecollés peuvent être posés en flottant. Les lames à assemblage rainure languette doivent être collées entre elles avec une colle d'assemblage prévue à cet effet.

La pose s'effectue sur une sous-couche prévue à cet effet. La première lame doit être bien droite et bloquée contre le mur par des cales respectant un jeu de dilatation équivalent à 1,5 mm par mètre linéaire est nécessaire, avec un minimum de 10 mm.

LES FICHES TECHNIQUES

PARQUET CHÊNE MASSIF BRUT

PARQUET CHÊNE CONTRECOLLÉ

Épaisseur	14 mm	21 mm	12 mm	13 mm
Couche d'usure	5,5 mm	7,7 mm	2,5 mm	3,5 mm
Classe d'usage	33	34	23	31
Largeurs possibles	100 à 160 mm	100 à 200 mm	140mm	140 & 180 mm
Masse volumique moyenne	710 kg / m ³		780 kg / m ³	
Humidité	Entre 7 & 11 %		≤ 9 %	
Profil	GO0 : sans chanfrein / GO2 : 2 chanfreins		GO2 : 2 chanfreins	
Classement UPEC	U3P3E1C1			
Émission de formaldéhyde	E1			
Teneur en pentachlorophénol	< = 5 ppm			
Aptitude à la classe d'emploi	Classe 1			
Réaction au feu	M3 / CFL-S1		M4 / DFL-S1	
Conditions de mise en œuvre	DTU 51.2	DTU 51.2 & 51.1		DTU 51.11
Origine des bois	Chêne en provenance de forêts françaises à 100 %		Chêne en provenance de forêts françaises & européennes	
Fabrication	France		France	
Marquage CE	Oui		Oui	
Étiquetage sanitaire	A+		A+	
Conductivité thermique	0.17 W / mK			
Résistance thermique	0.082 m ² K/W	0.123 m ² K/W	0.062 m ² K/W	0.071 m ² K/W
Comptabilité sols chauffants hydrauliques basses température	Largeur max 150 mm		Oui	
Comptabilité sols chauffants électriques basse température	Largeur max 150 mm		Oui	
Comptabilité sols chauffants / rafraichissants (réversibles)	Incompatible		Incompatible	
Type de pose	collée uniquement	collée ou cloué	Flottante ou à coller	
Conditionnement	botte de 6 lames	botte de 4 lames	botte de 9 lames	botte de 7 lames
Longueur	30 % (0.60 à 1.10 ml) / 70 % (1.10 à 2.20 ml)		1,80 ou 2,00 ml selon arrivages	
État de surface	Tous les nœuds sont mastiqués Tous les parquets bruts sont pré-poncés au grain 80		Tous les nœuds sont mastiqués Tous les parquets finis d'usine prêt à la pose	



Chanfrein : GO0



Chanfrein : GO2



NOTICE DE POSE

PRÉAMBULE

Les instructions indiquées ci-après ont un but informatif qui ne doivent en aucun cas dispenser le poseur de se référer et respecter scrupuleusement les différents textes normatifs en vigueur :

- NF DTU 51.11 2009 pour les parquets en pose flottante
- NF DTU 51.1 2010 pour les parquets en pose clouée
- NF DTU 51.2 2023 pour les parquets en pose collée

Elles rappellent toutes les préconisations nécessaires au bon déroulement du chantier.

I. Avant la pose : Réception, stockage et acclimatation du parquet

A. Les différents types de support admis

Les supports admis à la pose du parquet sont les suivants :

- Chape de ciment ou de béton
- Chape à base de sulfate de calcium (anhydrite)
- Chape sèche
- Chape à base de bois

NB : Dans le cadre d'une rénovation, le support, à condition qu'il soit sain et plan, peut aussi être un ancien carrelage, un ancien parquet, ...

Dans tous les cas, la pose du parquet ne peut être effectuée que si toutes les conditions suivantes sont satisfaites dans les locaux à parqueter :

- Séchage complet du gros oeuvre, enduits et raccords
 - o La maçonnerie, le carrelage et la peinture doivent être terminés
- Installations sanitaires et de chauffage vérifiées et étanches
- Locaux à parqueter vitrés et mis à l'abri des intempéries
 - Température des locaux > 15°C avec maintien constant de cette température et ventilation suffisante
 - Hygrométrie des locaux comprise entre 40% & 60%
 - Jeu sous les portes pour accueillir le nouveau revêtement de sol
 - Plinthes ou contre-plinthes (quart de rond) non posées
- Support :
 - o Plan : Les flèches (bosses et creux) doivent être limitées à 5mm à l'aide d'une règle de 2 m ou à 1 mm avec un réglet de 0,20 m
 - o Sec : Pour les supports à base de liants hydrauliques, vérifier l'hygrométrie à l'aide d'un appareil hydromètre homologué.

- > Pour les chapes béton ou ciment : taux d'humidité < 3%
- > Pour les chapes anhydrites : taux d'humidité < 0.5%

NB : Si le support ne respecte pas ces taux, il est nécessaire de patienter en recontrôlant régulièrement le taux jusqu'à ce qu'il soit en-deçà des seuils indiqués et/ou passer un primaire époxy anti remontée d'humidité

NB : Tous supports exposés à des reprises d'humidité doivent recevoir un primaire époxy anti remontée d'humidité (planchers sur vide sanitaire avec terre végétale, stagnation d'eau ou non ventilé; dallage sur terre-plein, planchers au dessus d'un local à très forte hygrométrie, ...)

- o Propre : Support dépoussiéré par aspiration & débarrassé des corps gras, laitances et croutes
- > Sur chape liant hydraulique, le ponçage est fait 8 jours avant la pose du parquet

- > Sur chape anhydrite, la couche de laitance est éliminée par ponçage fin mécanisé.
 - o Rigide/Solide : Vérifier la bonne cohésion de surface en grattant une partie de la surface
 - o Adhérent pour une pose collée : Il est conseillé dans tous les cas d'utiliser une primaire d'accroche avant que le support n'accueille la colle.

NB : La porosité se mesure grâce au test de la goutte d'eau : Déposer une goutte d'eau sur le support, elle doit être absorbée entre 1 et 5 min ;
 - LENTEMENT = SUPPORT TROP POREUX
 + LENTEMENT = SUPPORT TROP FERME

Cas des planchers chauffants

Nous ne préconisons la pose de parquet sur sol chauffant que sur :

- Les sols chauffants hydrauliques basse température
 - Les Planchers Rayonnement Électrique : Il convient de vérifier les avis techniques auprès du fabricant afin que ce dispositif soit compatible avec la pose de parquet
- NB : Dans tous les cas, la largeur des lames ne doit pas dépasser 150 mm

NB : Respecter les instructions suivantes

1. Procéder à une première mise en chauffe du dispositif chauffant 3 semaines avant la pose du parquet
2. Le chauffage doit être coupé 48h avant l'application de l'enduit de préparation ou de la pose du parquet
3. Après la pose, attendre 1 semaine minimum et augmenter progressivement la température à raison de 5°C par jour.

B. Stockage et Acclimatation du parquet

Les lames de parquet doivent :

- Rester colisées, stockées à plat sans contact avec le sol
- Être placées à l'abri des intempéries et mises dans un local clos, hors d'eau, hors d'air, propre, sec et ventilé, non sujet aux condensations de vapeur d'eau et chauffé en saison froide, ayant une température comprise entre 15 & 25°C avec une hygrométrie située entre 40 & 60%.
- Être acclimatées dans le local parqueté pendant 7 jours minimum.

NB : Si le stockage a lieu dans un autre local, ses conditions hygrothermiques devront être le plus proche du local à parqueter.

II. Pendant la pose : Condition de mise en oeuvre

A. Disposition

Les travées de Bâton Rompu et Pointe de Hongrie sont généralement posées de façon perpendiculaire à la façade éclairée (sens de la lumière).

- Bâton Rompu
La différence d'alignement ne doit pas être supérieure à 1 mm
- Pointe de Hongrie
Les pointes ne doivent pas être décalées de plus de 2 mm

· Les poses anglaises, françaises, échelles et coupes perdues

Sont généralement posées de façon perpendiculaire à la façade éclairée (sens de la lumière).

Anglaise ou coupe perdue

o Quand il n'y a pas de lames d'une longueur <40 cm, les joints de bout sont décalés d'une rangée à l'autre d'au moins deux fois la largeur de la lame.

o Pour les lames d'une longueur < 40 cm, la distance entre les joints ne doit pas être < 10 cm.

NB : Il est conseillé d'effectuer une pose à blanc des premières rangées.

Joints de dilatation

Pour laisser le parquet réagir aux variations de températures et d'hygrométries, il est indispensable, ce qu'elle que soit le type de pose, de laisser un joint de dilatation autour de la pièce de 5 à 8 mm minimum quelques soient les obstacles rencontrés.

NB : Ce dernier sera recouvert par les plinthes ou contreplinthes.

NB : Pour la pose flottante, il devra être de minimum 8mm.

NB : Plus la lame de parquet est large, plus le joint de dilatation doit être important.

B. Pose du parquet

Parquets en pose flottante : Concernent uniquement les contrecollés

Le parquet contrecollé peut se poser en pose flottante

· Dans ce cas, l'utilisation d'une sous-couche est obligatoire et se choisit selon l'utilisation

o Sous-couches destinées à limiter les échanges d'humidité

o Sous-couches de répartition

o Sous-couches d'isolation acoustique

· Les parquets contrecollés à rainure/languettes

doivent être collés à la colle vinylique dans les assemblages.

Parquets en pose collée (sur support) : Concernent les contrecollés et massifs toutes épaisseurs

Le parquet peut être collé

· En collage par cordons espacés de 100 mm chacun

NB : Interdit sur plancher chauffant

Interdit pour les parquets en pose Bâton Rompu et Pointe de Hongrie

· En collage en plein à l'aide d'une spatule spéciale crantée appropriée pour un grammage d'environ 1,2gr/m²

NB : La lame de la spatule devra être perpendiculaire au sol

La colle UZIN MK 140 convient aux parquets chêne massifs jusqu'aux largeurs de 140 mm et aux contrecollés sans limitation de largeur.

La colle UZIN MK 160 convient aux parquets chêne massifs jusqu'aux largeurs de 200 mm et aux contrecollés sans limitation de largeur.

Attention

· La colle est appliquée sur un support sec, sain et propre

· La colle est appliquée sur le support et non sur les lames

· Ne jamais coller les rainures et languettes

· Appuyer fermement pour écraser la lame à la hauteur souhaitée

· N'appliquer la colle que sur la rangée à parqueter afin d'éviter qu'elle ne sèche

Temps de travail : 20-25 min

Parquets en pose clouée (sur lambourdes/solives) :

Concernant les parquets massifs >= 20 mm

Les lambourdes ou les solives

· L'orientation des lambourdes est déterminée par l'orientation prévue pour le parquet

· Les lambourdes doivent avoir une bonne assise pour éviter les grincements

· Elles doivent être posées à plat sur la plus grande largeur de manière à ce que la face supérieure ait une bonne horizontalité et planéité

· Elles doivent se poser

o A écartements réguliers, être alignées

avec des joints décalés d'une rangée à l'autre

o L'entraxe (écartement axe en axe) doit être

au maximum de 0,45 m.

NB : Au-delà, il faut ajouter entre chaque axe une lambourde ou une solive

NB : L'écartement est déterminé en fonction des charges

d'exploitation, ex : pour les salles sportives, l'entraxe doit être de 0,30 m maximum

o Conserver 2 cm d'espacement entre le

mur et la dernière lambourde

Pose du parquet

Procédés de pose

· Pose clouée sur lambourdes clouées sur solive en bois ou métallique

o Les lambourdes doivent reposer sur au moins 3 appuis

o Le joint des lambourdes est situé sur les solives, décalé d'une rangée à l'autre

· Pose clouée sur lambourdes collées ou scellées sur plancher béton ou chape ciment

NB : La fixation par pistocellement sur plancher en béton ou chape ciment est interdite

· Pose clouée sur lambourdes flottantes

NB : Le parquet est ainsi désolidarisé, ce qui améliore les performances acoustiques.

Seules les sous-couches suivantes sont admises:

o Panneaux de fibres de bois

o Bandes ou patins de caoutchouc

o Feutres aiguilletés

o Panneaux de liège

o Mousses agglomérées de polyuréthane

Clouage des lames de parquet sur lambourdes

· Les lames sont ensuite fixées par une pointe, une

agrafe, ou une vis « à parquet » enfoncée dans les languettes obliquement à l'intersection de chaque lambourde ou solive.

NB : Les têtes ne devront pas dépasser.

III. Après la pose : Protection, finition et entretien du parquet

· La colle devra avoir totalement séchée

Attendre 24h minimum pour les premières sollicitations et 48 à 72h minimum pour le ponçage et la finition, pour que le bois se stabilise

· Les conditions de température et d'hygrométrie sont à maintenir toute la durée de vie du parquet

A. Finition du parquet

Uniquement sur les parquets bruts

· Un replanissage peut être nécessaire afin d'aplanir l'affleurement entre les lames

o Attendre 48h pour les pourtours

o Attendre 1 semaine pour le replanissage

général

· Un ponçage fin est nécessaire avant toute finition à l'aide d'un papier abrasif grain 80

NB : Nos parquets bruts sont déjà poncés au grain 80

· Parquet brut

o Finition vernie :

Se passe en 3 couches avec égrainage dans le sens du fil du

bois et aspiration minutieuse de la poussière entre chaque passe.

NB : Si un fond dur est utilisé, le verni se passera en 2 couches
 Le fond dur est préconisé pour les « vieux parquets », les bois gras (exotiques) et les bois résineux.

- o Finition huilée ou huile-cire :

Se fait en 3 couches minimum pour les phases aqueuses et 2 couches minimum pour les phases solvantées selon les produits avec un égrainage et aspiration minutieuse des poussières entre chaque passe. Egrainage à faire dans le sens du fil du bois. Application à l'aide d'un pinceau brosse et d'un chiffon doux.

NB : Respecter les précautions inscrites sur les bidons des fabricants.

- **Parquet fini usine**
 - o Parquet verni UV :

Après la pose, il est préconisé de passer une couche de métallisant type Rénovateur Métallisant Blanchon

- o Parquet huilé UV :

Après la pose de votre parquet huilé usine, il est préconisé de passer une fine couche d'huile d'entretien Universelle Blanchon® et bien laisser sécher avant d'aménager la pièce

NB : Cette couche assurera une liaison entre les lames de parquet et permettra la protection des champs du parquet.

B. Entretien du parquet

Précautions à prendre avec un parquet pour finition vernie ou huilée

- Ne jamais laver un parquet à grande eau - Utiliser un matériel bien essoré

- Ne pas utiliser de nettoyage vapeur

- Ne pas utiliser d'eau chaude

- Ne jamais utiliser de détergents agressifs,

ammoniaqués, abrasifs ou siliconés

- Éponger immédiatement tout liquide renversé ou tâches

- Il est conseillé de mettre des patins de protection sous les pieds des chaises et meubles

- Placer un tapis ou un paillasson à l'entrée pour prévenir les rayures.

- Les rubans adhésifs peuvent endommager la finition

- Ne pas couvrir de bâches imperméables - Utiliser une protection respirante et micro perforée

Parquet verni avec finition en usine ou sur chantier

Entretien quotidien

- Aspirer les poussières
- Nettoyer avec un savon adéquat - Type Blanchon Lagoon®.

Entretien régulier

- Nettoyer et restaurer les finitions pour entretenir l'action des métallisants - Type Blanchon Nettoyant Lisabril®

Entretien de fond - Occasionnel - 1 à 2 fois/an.

- Au besoin, nettoyer avec un décapant dégraissant suractif - Type Blanchon® Décapant Dégraissant.

- Après tout nettoyage, pour protéger, préserver l'aspect initial et éliminer les micro-rayures, utiliser un rénovateur métallisant.

NB : Respecter les précautions inscrites sur les bidons des finitions.

Parquet huilé avec finition en usine ou sur chantier

Entretien quotidien

- Aspirer les poussières
- Nettoyer avec un savon adéquat - Type Blanchon Lagoon®.

Entretien régulier

- Nettoyer avec un produit doux universel enrichi en huiles végétales - Type Blanchon Savon Naturel ou Osmo® Savon-fluide.

Entretien de fond - Occasionnel - 1 à 2 fois/an

- Au besoin, nettoyer avec un dégraissant et dégrassant pour désincruster en profondeur tâches et salissures et éliminer les accumulations de couches - Type Blanchon Nettoyant intensif.

- Après tout nettoyage, pour protéger et préserver l'aspect initial et le pouvoir régénérant, utiliser une huile universelle - Type Blanchon® Huile Universelle ou Osmo® Huile Entretien.

NB : Respecter les précautions inscrites sur les bidons de finition

VERNI GRAND PASSAGE

Une finition très durable adaptée pour un trafic intense (magasin, restaurant, etc) possible sur tous les coloris.
 Meilleure résistance à l'abrasion et aux poinçonnements.

CONSEIL D'ENTRETIEN

Après la pose du parquet, il est fortement conseillé d'appliquer un métallisant ou une huile d'entretien universelle.

L'entretien courant du parquet doit impérativement être effectué avec un savon spécial parquet verni ou huilé.

Pour l'entretien périodique, il est fortement conseillé d'appliquer un métallisant ou une huile d'entretien universelle.